

# La FAO contre la faim

à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

*FAO against hunger in Madagascar, Comoros, Mauritius, Seychelles*



## CADRE DE PROGRAMMATION PAYS 2014 - 2019

... pour une "Production Agricole durable"

à Madagascar, aux Comores, à Maurice, aux Seychelles

© Volantiana RAHARINAIVO, 2014

### Dans ce numéro

**Actualités** : Le quotidien d'une base aérienne pour la lutte antiacridienne

P. 2-3

**Interview** : Un programme de distribution de semences au secours des victimes des criquets

P. 4

**Événements** : Financement du Japon en faveur de la lutte contre les criquets

P. 5

**Événements** : Dons de semences pour les associations de femmes agricultrices  
**Partenariats** : Système des Nations Unies à Madagascar

P.5

P.6

**Partenariats** : La FAO et les médias : en bonne voie de collaboration

P.6

**Vie des projets** : Madagascar pour l'amélioration du secteur forestier

P. 7

**Infos des îles** : Comores pour l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments

P. 9

**Infos des îles** : Maurice sur une réforme de la gestion des services agricoles

P. 10

**Infos des îles** : Seychelles pour l'exploitation de son potentiel agricole

P.11

**Visites de terrain** : sur la trace des essaims de criquets

P.12

**En perspective** : Plancher sur des Stratégies pour bien démarrer le biennium

P. 13

## EDITORIAL

Chers lecteurs,

Comme l'avait dit Gustave Le Bon, « Les œuvres importantes résultent plus rarement d'un grand effort que d'une accumulation de petits efforts continus », c'est avec cette conviction que nous sommes ravis de vous présenter le second numéro de notre bulletin : « La FAO contre la faim à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles ». Les améliorations discrètes font partie de ces petits efforts qui construiront peu à peu l'image de notre Représentation qui vise l'excellence.

Notre première édition avait été consacrée au lancement du Programme triennal de lutte antiacridienne, et à la préparation des activités du Biennium, notamment la finalisation des Cadres de Programmation Pays (CPP), qui sont aujourd'hui signés dans les quatre pays. Autre sujet de préoccupation, en début d'année, était la restructuration au sein du Bureau, et notamment le processus d'intégration entre le programme de développement et l'unité des urgences. La restructuration a été conduite de façon inclusive et participative et a abouti à l'adoption de trois Unités : Programme, Administration et Opérations. Ce processus a été l'opportunité pour l'ensemble du personnel de se familiariser avec les nouveaux instruments de gestion administrative et financière, les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO, et ainsi que les initiatives régionales. A ce titre, des formations bien ciblées ont été prodiguées par des collègues du Siège (OSD), du Bureau Régional (RAF) et du Bureau Sous Régional (SFS).

En termes opérationnels, les six derniers mois ont été marqués par l'approbation et le lancement de nouveaux projets dans les quatre pays. Le programme de lutte antiacridienne menée à Madagascar par la FAO a fait l'objet de nombreux articles dans les quotidiens et les hebdomadaires nationaux. L'intérêt que ce programme suscite, démontre de son importance pour la protection des champs et des pâturages, et en conséquence pour la sauvegarde des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des populations rurales. La rentabilité du secteur agricole en dépend en plus d'être une intervention clé pour la vie du pays et surtout des producteurs vivant sur plus de 2/3 de la surface de l'île. Cette lutte a gagné en envergure politique nationale voire internationale vu les enjeux qu'elle représente dans le cadre des efforts de retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar.



**Patrice TALLA TAKOUKAM** Représentant de la FAO à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles.

Grâce aux efforts de communication, les partenaires sont de mieux en mieux informés et sensibilisés sur les actions de la FAO, ce qui peut être un atout pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds. Nous poursuivons ces efforts de communication à travers la mise en œuvre d'une stratégie de communication, en cours de finalisation. Comme toute stratégie, elle nécessitera des ressources financières adéquates pour sa mise en œuvre.

C'est sur cette note d'optimisme que nous sommes ravis de vous inviter à parcourir les prochaines pages de cette édition, que nous espérons que vous apprécierez. Nous aurions plaisir à recevoir de nos lecteurs des suggestions pour les prochaines éditions.

Très bonne lecture à tous !

**Patrice TALLA**





### Le quotidien d'une base aérienne antiacridienne :

*Les équipes des bases aériennes ne ménagent aucun effort pour stopper l'invasion acridienne. A l'heure actuelle, une superficie de plus d'un million d'hectares a été traitée. La FAO est confiante que la lutte antiacridienne atteindra ses objectifs, et cela malgré les défis quotidiens auxquels les équipes de lutte doivent faire face. En effet, pour ces équipes, chaque jour est une bataille acharnée.*

Le personnel de mise en œuvre du Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne rassemble plusieurs spécialités et requiert la multidisciplinarité. Sur le terrain, le quotidien des équipes ne se limite pas à l'épandage de pesticides mais concerne également la gestion des aspects logistiques, techniques et sociaux. Pour nous donner une image du terrain, le Chef de la base aérienne de Tsiroanomandidy, M. Augustin Tsifanay, nous fait part du fonctionnement et du quotidien de son équipe. Issu d'une famille paysanne et ayant effectué ses études dans le domaine de l'agriculture, Augustin Tsifanay a commencé à travailler au Centre National Antiacridien (CNA) en décembre 2000. Bien qu'à l'époque Augustin se soit lancé dans l'aventure parce que c'est ce qu'il avait trouvé de mieux, aujourd'hui, après 14 ans de services dans la lutte antiacridienne, il est fier de son parcours et de ses accomplissements.

Augustin Tsifanay gère les aspects logistiques, techniques et sociaux de la base aérienne actuellement déployée à Tsiroanomandidy. Les camions, les véhicules tout-terrain, le mouvement des aéronefs et les pesticides, tout cela entre dans son planning, en collaboration avec le Coordonnateur de campagne, et d'autres techniciens du CNA, de la FAO et les autres membres de l'équipe.

#### Traitements aériens

Très tôt le matin, à 4 heures, Augustin Tsifanay et son équipe se réveillent, une nouvelle journée de lutte antiacridienne commence. Le programme a été préparé la veille. 4 heures trente tapante, durant une heure environ, l'équipe s'attèle à la préparation de l'avion pour l'épandage de pesticides. Les techniciens s'assurent que l'avion n'a aucune anomalie et peut s'envoler pour une nouvelle opération de traitement. L'équipe procède ensuite au ravitaillement de l'avion en kérosène et pesticides. L'avion peut contenir jusqu'à 880 litres de kérosène et ainsi effectuer jusqu'à 4 heures 30 de vol. Sa cuve peut contenir jusqu'à 1 900 litres de pesticide. Cependant, il n'emporte que 1 400 à 1 500 l durant les opérations d'épandage pour des raisons de sécurité. Cette quantité de pesticide lui permet de traiter une superficie de 1 500 ha en couverture totale et de protéger jusqu'à 7 500 ha lors d'un traitement en barrières. A 5h45 au plus tard, l'avion décolle pour le premier épandage de la journée. La durée de vol varie selon la distance entre la base aérienne et la cible. En attendant le retour de l'aéronef, l'équipe prépare le ravitaillement pour le deuxième épandage. Deux à trois heures de temps s'écoulent, l'aéronef se pose sur l'aérodrome et la préparation pour une autre opération se répète. L'aéronef poursuit ensuite son opération d'épandage. Selon les conditions météorologiques et la distance entre la base aérienne et la cible, l'avion peut effectuer trois épandages par jour. Lorsque le traitement est fini, l'équipe procède au nettoyage de la cuve de l'avion et du système d'épandage.



## travail d'équipe pour gagner la guerre contre les criquets

### Traitements terrestres dans les zones tampons

L'équipe de traitement terrestre, elle aussi, commence très tôt le matin. Son rôle est d'effectuer des traitements dits « de finition » au plus près des zones dites tampons, c'est-à-dire sur les parties d'un bloc-cible où l'aéronef ne peut pas intervenir, comme par exemple à proximité des eaux de surface ou des zones habitées. L'équipe terrestre peut aller à proximité de ces zones car la dérive des pulvérisateurs qu'elle utilise est inférieure à celle de l'aéronef, et assure ainsi le traitement des populations acridiennes résiduelles tout en respectant la zone tampon. L'équipe doit effectuer les opérations entre 6 heures et 10 heures du matin sinon les traitements ne s'avèrent pas efficaces. Selon les distances à parcourir, l'équipe quitte la base à 4 ou 5 heures du matin. Le traitement terrestre peut également se faire en fin d'après-midi, à partir de 16 heures.

Avant même que l'équipe ne s'installe à la base, elle prend contact avec les autorités locales à travers des visites de courtoisie et les informe du rôle primordial de la base afin d'établir une collaboration en vue de faciliter au mieux les interventions de l'équipe. Grâce à leur place dans la société, les autorités locales constituent des partenaires essentiels pour assurer le bon déroulement des activités de la base. La population installée aux environs de la base est également être informée de ces activités. Dans le cas contraire, la population risque de constituer une entrave au travail de l'équipe.

### Prospections aériennes par hélicoptère

Les prospections aériennes commencent un peu plus tard dans la journée. Le pilote et les prospecteurs quittent la base vers 8 heures du matin, ou un peu plus tard selon les conditions météorologiques. La prospection requiert rigueur et vigilance. Augustin Tsifanay indique que, lorsqu'il pleut, il est difficile de voir les criquets et, lorsqu'il fait froid, ils se « cachent ». Une fois l'essaim de criquets ou les bandes larvaires localisés, l'hélicoptère se pose. Les prospecteurs récoltent quelques individus de l'essaim ou des bandes (aîlés ou larves respectivement) pour connaître le stade d'évolution des criquets (aîlés jeunes ou âgés, ayant pondu ou non ; stade des larves). Ils délimitent les surfaces à traiter en effectuant une marche qui peut durer jusqu'à deux heures, voire plus. Les coordonnées des zones à traiter sont enregistrées sur un GPS. En une journée, les prospecteurs peuvent identifier et délimiter plusieurs essaims ou bandes larvaires. Il appartient au Chef de base d'établir les priorités de traitement selon la taille des cibles et leurs caractéristiques, puis de donner les instructions en conséquence au pilote de l'aéronef de traitement.

Le soir, les traitements et les prospections effectués et leurs résultats connus, le Chef de base tient une séance de briefing avec les pilotes, les prospecteurs, les logisticiens et les autres membres de l'équipe. Ils font le point sur ce qui a été fait et les résultats obtenus et décident ensemble du planning du lendemain.





### Le Programme de distribution de semences en faveur des familles victimes des criquets Les mères en difficulté nous partagent leurs épreuves quotidiennes pour survivre



La FAO, en collaboration avec d'autres partenaires tels que l'Office Régional de Nutrition (ORN), Action Contre la Faim (ACF), Ampela Mitraoke, Andrew Lee Trust, Care International, CARITAS la Commission Diocésaine pour le Développement (CDD), met en œuvre un programme de distribution de semences d'un montant de 1,2 million d'USD. Les zones d'intervention, les Régions : Androy, Sud-Est, Sud-Ouest et Vatovavy Fitovinany, ont été fortement affectées par le cyclone Haruna en février 2013 et par l'invasion acridienne.

Le fokontany d'Antsokay, situé dans le District de Sakaraha, figure parmi les bénéficiaires du Programme. Dans cette localité, en plus des semences, l'ORN a également formé les familles bénéficiaires à l'amélioration des pratiques agricoles et aux mesures de préparation aux catastrophes.

*Durant la séance avec l'ORN, deux mères de famille d'Antsokay ont évoqué les conséquences néfastes de l'invasion acridienne sur leur quotidien.*

#### **Faravavy Marthe, mariée, mère de sept enfants**

« Lorsque les criquets ont envahi nos cultures, nous n'avons pas pu avoir des récoltes. Mon mari a dû faire des petits boulots comme le transport de sable et de gravillons en charrette à Sakaraha. Il va dans la montagne à 5 km d'ici ramasser du sable et des gravillons pour ensuite les livrer à Sakaraha. Il travaille dur pour subvenir à nos besoins. Lorsque personne ne commande de sable ou de gravillons, nous ne mangeons pas. En conséquence, les enfants ne peuvent pas aller à l'école car ils ont faim et ont du mal à suivre les cours. »

#### **Hantanirina Florentine, mariée, 34 ans, mère de onze enfants**

« Pour mon mari et moi, chaque jour est un combat pour nourrir nos enfants et les envoyer à l'école. Notre moyen de revenu est limité à un lopin de terre d'à peine 100 m<sup>2</sup> et à de petits boulots par-ci par-là que mon mari fait dans la ville de Sakaraha. Cela est insuffisant et nous ne parvenons pas toujours à nourrir nos enfants convenablement. L'invasion acridienne s'ajoute à notre pauvreté et rend notre quotidien encore plus difficile. Nous vivons dans la misère à cause des criquets. Des fois, nous pouvons manger à notre faim. Des fois, nous dormons sans nous être rien mis sous la dent. Mes enfants ont dû arrêter d'aller à l'école car nous n'avons pas pu payer leurs droits de scolarité. Nous adressons nos remerciements à la FAO et à l'ORN pour la semence. Cependant, si le problème des criquets n'est pas résolu, nous n'aurons toujours pas de récolte. »

### L'Ambassadeur du Japon signe l'accord de financement de 2 millions USD pour la lutte antiacridienne



Le Gouvernement du Japon a signé le 23 avril 2014 un accord de financement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de contribuer au Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne (2013-2016). A hauteur de 206 000 000 JPY, soit environ 2 millions d'USD, cette contribution amènera à 28,8 millions d'USD la somme acquise pour la mise en œuvre du Programme sur les 43,9 millions USD nécessaires

D'une part, le financement du Japon entre dans le cadre de son assistance auprès du Gouvernement malgache dans le domaine environnemental, notamment du volet lié au changement climatique. D'autre part, le Japon contribue à la préservation de la sécurité alimentaire des populations rurales les plus vulnérables de Madagascar. Cette signature d'accord de financement témoigne de la confiance du Japon en la FAO dans la lutte antiacridienne, notamment grâce à son expertise unique reconnue à travers le monde dans ce domaine de la lutte antiacridienne.

L'attribution de ce financement inclut entre autres la construction de magasin aux normes internationales pour le stockage des pesticides, l'achat de divers matériels et leur acheminement, les formations du personnel du Gouvernement malgache dans leur utilisation, ainsi que les activités de suivi-évaluation du Programme triennal.

### Don de semences aux organisations paysannes pour la promotion de la diversification de cultures

A l'occasion de la journée de l'Afrique consacrée à la réflexion sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire, la FAO a fait un don de semences de cultures maraîchères à l'intention de treize organisations paysannes dont la majorité est conduite par des femmes agricultrices. Ces associations issues de diverses régions de l'île sont appuyées par des structures partenaires du développement rural dans la diversification des cultures et le développement des cultures maraîchères qui contribuent grandement à l'amélioration des revenus des ménages membres. Cette initiative de la FAO rentre dans le cadre de la promotion de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale.



*Le pack de semences est constitué de semences améliorées de spéculations différentes (Haricot vert, Petits pois, Petsay vert, Tomate, Gros oignon, Concombre, Carotte nantaise, Chou jaune, Brède morelle, Ti-sam, Courgette, "Anandrebaka", Citrouille).*





## PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

**Les Agences des Nations Unies : « unies dans l'action »**

### ***Feedback sur les réalisations du SNU durant la période de transition à Madagascar***

Le Système des Nations Unies à Madagascar se compose d'Agences spécialisées qui renforcent leurs liens pour parler d'une seule voix.

Arrivé au terme d'une longue période de crise politique, au cours de laquelle les Nations Unies ont continué à soutenir la population malgache malgré le retrait de la majorité des bailleurs de fonds, le système regroupant les agences onusiennes fait état de ses réalisations afin de mieux montrer ses avantages comparatifs, son savoir-faire et ses capacités techniques dans les domaines du développement et de l'humanitaire.

*« Les interventions du Système des Nations Unies tournent autour de cinq axes : le maintien des services sociaux de base, la protection des droits humains des populations vulnérables, la réduction de la pauvreté dans certaines régions, le rétablissement de l'ordre constitutionnel, l'élaboration de documents de stratégie de relance du développement et de politiques sectorielles, la prévention et gestion des risques de catastrophes naturelles. »*

Pour sa part, la FAO ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a pu mettre en œuvre des projets de coopération technique qui visaient entre autres à accroître les revenus des groupements de producteurs et à réduire la vulnérabilité alimentaire des petits exploitants, en particulier des plus pauvres en restaurant leur accès à une offre de services (appuis et formations techniques, structuration, aide à l'épargne et à la commercialisation) et d'équipements adaptés à leurs besoins. Ces projets ont également permis la mise en place de jardins scolaires et de sites modèles de diversification de cultures. En plus de cet aspect, il ne faut pas oublier que le lancement du Programme de réponse à l'invasion acridienne a été réalisé durant cette période.

### **La FAO PRESS POOL**



Dans le cadre de sa volonté de continuer à développer la collaboration avec les médias, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou FAO (en anglais : *Food and Agriculture Organization of the United Nations*) à Madagascar a choisi de renforcer la collaboration avec les agences de presse et médias importants d'envergure local, national, régional et international.

Depuis janvier 2014, la FAO mise sur la communication à travers les médias afin de partager les résultats de ses interventions, les problématiques et défis du secteur, mais aussi afin de promouvoir le rôle essentiel de la presse dans le développement. C'est ainsi qu'un point focal de chaque agence est dorénavant en contact permanent avec le bureau de la communication de la Représentation de la FAO afin de correspondre et échanger de manière pérenne sur les domaines d'intervention de l'Organisation : le développement rural, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Agriculture, et les défis qui en découlent.

Une première « FAO PRESS BRUNCH » a été organisé le 01 avril 2014 avec tous les points focaux désignés par leurs agences respectives. L'objectif de cette première rencontre est d'informer les médias travaillant à Madagascar sur le cadre d'intervention de la FAO dans le pays, sur les avantages et principes de notre collaboration, et sur les principaux thèmes sur lesquels la FAO peut fournir régulièrement des éléments fiables et reconnus au plan international. Ce brunch est prévu une fois par trimestre.

Depuis lors, plus d'une trentaine de membres compose la « FAO PRESS POOL » de la Représentation. La presque totalité de ces membres ont pu bénéficier d'une descente sur terrain pour des reportages sur la lutte antiacridienne de 3 jours au niveau de la Base aérienne de Tsiroanomandidy à 160 km de la Capitale.



## SIGNATURE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT DU TCP/MAG/3501 pour la Révision de la politique forestière et élaboration du Code forestier à Madagascar

L'historique qui a mené à ce nouveau projet a débuté par un projet de coopération technique sur l'« Amélioration de la gouvernance des filières de production et de commerce des bois précieux à Madagascar » (TCP/MAG/3304) conduit de 2011 à 2013. L'un des volets de ce projet était consacré à l'appui au Ministère de l'Environnement et des Forêts pour la révision de la réglementation forestière en matière de commerce des bois précieux. A l'issue de ce projet clôturé en septembre 2013, un projet de décret sur le commerce des bois précieux a été proposé au Gouvernement malgache. L'une des conclusions de ce projet était que la réflexion conduite à Madagascar en matière de bois précieux pouvait se transposer à l'ensemble des forêts du pays, et donner lieu à une réorganisation de l'ensemble des textes juridiques qui s'y applique.

C'est dans cet esprit qu'un autre projet d'étude sur le code forestier a été mené à partir de Février 2013 sous le titre d'« Appui à la capitalisation de la réglementation forestière » (TCP/MAG/3402) et a été clôturé en Octobre 2013. Dans le cadre de cette étude, un premier balisage de l'ensemble des textes a été effectué, et a conclu à la nécessité de reprendre certains d'entre eux, et de refondre l'ensemble en le structurant sous forme d'un code forestier. Une autre conclusion de la discussion conduite lors de la restitution de cet exercice, a été que la refonte complète des textes juridiques forestiers ne pouvait que se déduire des grands objectifs stratégiques nationaux concernant le secteur forestier national, et donc aller de pair avec une révision parallèle de la politique des forêts qui est donc proposée par le présent projet.

Ainsi, ce nouveau projet reprend les conclusions des réalisations précédentes, en organisant la révision du code forestier et de la politique des forêts d'une façon cohérente et simultanée. Il va s'en dire également que dans le nouveau contexte de collaboration de la FAO avec le Gouvernement, tout nouveau projet doit répondre à des objectifs précis, tant au niveau global que national. Ce projet d'une durée de 2 ans pour un montant de 366 000 USD, s'inscrit dans le cadre stratégique de la FAO et contribue à l'atteinte du second Objectif stratégique qui est de: « Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables », et constitue le tout premier projet signé pour le biennium 2014-2015 contribuant au second domaine prioritaire de la FAO à Madagascar « Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles ».

Le Gouvernement de Madagascar a sollicité officiellement l'appui de la FAO pour la résolution des problèmes de gestion durable des forêts malgaches surtout en termes d'instruments juridiques dont la Politique forestière et le Code forestier. Son objectif est de soutenir le Gouvernement de Madagascar de manière financière et technique dans la révision de la politique et de la législation appliquées aux forêts, en apportant un appui dans 3 domaines clés :

- appui à l'élaboration d'un code forestier,
- appui à la révision des directions stratégiques de la politique forestière nationale,
- appui à la formation des acteurs aux nouvelles orientations prises et la communication sur le nouveau cadre.

Le Gouvernement de Madagascar, à travers les institutions publiques impliquées dans la gouvernance du secteur et les différentes parties prenantes du développement forestier telles que le secteur privé, la société civile en général et les populations rurales, dont les femmes en particulier, lesquelles doivent bénéficier au bout du compte des améliorations proposées dans le projet en vue d'assurer une gestion durable des ressources forestières, constituent les principaux bénéficiaires du projet TCP/MAG/3501 signé le 15 mai 2014 au Ministère des Affaires Etrangères de Madagascar.

A l'issue de ce projet, une proposition de refonte complète et cohérente des textes réglementaires ainsi qu'un projet de révision de la politique forestière nationale seront remis au Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts.



Cérémonie de signature du TCP/MAG/3501 au MAE  
\_ 15 mai 2014





## Comores - Maurice - Seychelles

**MADAGASCAR**

**CPF Priorities**

- A. Sustainable and profitable agricultural production intensification, and education / nutrition promotion
- B. Governance and sustainable management of natural resources
- C. Strengthen household resilience to shocks and hazards in the context of climate change adaptation

**CROSS-CUTTING PRIORITIES**

- Gender equality
- Promotion of rural and decent employment

### CPP DES QUATRE PAYS COUVERTS PAR LA REPRESENTATION

Le document Cadre de Programmation Pays (CPP) constitue une convention entre la FAO et chaque pays signataire. Les documents ont été élaborés en consultation avec chaque Gouvernement, et la signature se fait lors d'une cérémonie officielle au niveau de chaque pays. Pour les 4 pays, les CPP seront signés dans le courant de ce troisième trimestre de l'année 2014.

**MAURITIUS**

**CPF Priorities**

- A. Support to agribusiness development
- B. Promote sustainable Agriculture for food security
- C. Promote sustainable Fisheries

**COMOROS**

**CPF Priorities**

- A. Intensification, diversification and commercialization of production in agriculture and livestock to improve food security
- B. Strengthening governance and sustainable management of natural resources and forestry
- C. Improving production, quality and access to agricultural statistics

**SEYCHELLES**

**CPF Priorities**

- A. Support the Development of Legislative, Investment and Policy Environment
- B. Introduction of Agro-forestry as Further Support to Improved Productivity, Enhanced Food Security through Sustainable Production and Management of Natural Resources that Mitigate Effects of Climate Change.
- C. Support to Create and Enhance more Inclusive and Efficient Agri-businesses and Agro-food Chains.

### SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS



*MIREX, Comores : Signature des Projets Codex Alimentarius et SPS \_ 08 mai 2014*

#### Projet Codex Alimentarius

Le Projet TCP/COI/3501 ou « Renforcement du système national de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et des capacités du Comité National du Codex Alimentarius » d'une durée de 3 ans. La problématique évoquée à l'origine de ce projet est le fait qu'une grande partie de la population comorienne souffre des conséquences d'une alimentation contaminée, altérée ou insalubre et le commerce d'exportation des produits agricoles est chaque année pénalisé par le fait qu'il ne répond pas aux normes de base en matière de sécurité et de qualité. C'est ainsi que le Gouvernement a fait appel à la FAO pour une assistance technique afin de protéger la santé publique, en contrôlant la sécurité sanitaire des aliments produits sur place ou importés, et d'augmenter le potentiel d'exportation de ses produits alimentaires par le respect des mesures sanitaires et de loyauté commercial.

#### « Stratégie de renforcement du système sanitaire et phytosanitaire en Union des Comores »

Le projet vise à mettre en place un système sanitaire et phytosanitaire national capable d'appuyer les stratégies de développement des exportations agricoles du pays.

Ce projet est financé par le PNUD et sera mis en œuvre par la FAO pour une durée de 4 mois, dont les activités consistent :

- à établir des plans d'action opérationnels et
- à identifier les conditions favorables de mise en œuvre de ces plans d'actions par l'ensemble des acteurs concernés.





### Comores - Maurice - Seychelles

#### Smart Fish

Une étude de diversification des moyens de subsistance des communautés de pêcheurs a permis d'identifier un certain nombre de paramètres-clés ou des critères fondamentaux de la réussite des interventions en faveur de l'amélioration des bien être des communautés de pêcheur tout en garantissant la durabilité de l'exploitation des ressources.

De cette étude, il a été conclu que face au seul recours de la population à développer des stratégies de survie au détriment usuellement du capital naturel, la solution de diversification des moyens d'existence, à titre de levier de l'innovation ou de recherche d'alternative, pour une gestion durable de la pêche se base sur les réflexions suivantes :

- ✓ Agir directement sur la préservation du récif corallien comme base des ressources et sur la régulation des pêches ce qui permettrait une amélioration des revenus des pêcheurs par l'augmentation de la productivité
- ✓ Agir sur la valorisation des ressources comme le développement de l'écotourisme ou la rationalisation de l'exploitation des coquillages et permettre de générer des revenus additionnels qui devraient diminuer l'effort de pêche et la pression sur les ressources.
- ✓ Vulgariser des techniques de pêches plus sélectives pour permettre d'améliorer d'une manière significative les revenus des pêcheurs par l'augmentation de la production des espèces ciblées sans menacer la dynamique des populations.



**TCP/MAR/3401 « Appui à la réorganisation et au renforcement du cadre de gouvernance des services agricoles du Ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire de la République de Maurice »**

#### ***De fortes de recommandations à l'issue de l'achèvement du projet***

*Un large diagnostic des services agricoles a recommandé qu'ils soient réorganisés et leurs fonctions redéfinies. Il est prévu que les changements institutionnels dans la structure des services agricoles permettra d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale, d'accroître la productivité du secteur des cultures vivrières et de l'élevage et de fournir un environnement propice à l'intensification et le développement durable du secteur agricole*

La restructuration des services agricoles est basée sur la nécessité de développement spécifique du pays et sa capacité à répondre aux défis socio-économiques et environnementaux actuels et futurs. La réforme des services agricoles est aussi une tentative de restructurer le cadre de gouvernance de l'agriculture. Dans ce cadre général, le rôle du gouvernement est revisité. Ainsi, les fonctions seront de fournir un cadre ainsi que l'environnement favorable à l'intensification et le développement durable du système alimentaire et agricole, y compris le secteur de l'agro-industrie et le foyer principal sur l'analyse de la disposition des règles et règlement ainsi que leur mise en application, la surveillance, les fonctions de planification, y compris les obligations internationales et régionales du gouvernement de l'île Maurice pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Cette nouvelle configuration appelle une participation plus active des agriculteurs et du secteur privé dans le processus d'élaboration de la politique et des programmes.

## Projets d'études TCP/SEY/3501

### *Appui au développement de systèmes agro-forestiers adaptés aux Seychelles*

Les Seychelles possèdent environ 600 hectares de terres agricoles dont 350 hectares sont cultivées. Une grande partie des terres sont sous une législation de zones protégées, et l'utilisation des vastes terrains plats idéaux pour l'agriculture est contestée par les autres secteurs de développement socio-économiques.

De ce fait, les activités de cultures doivent se faire sur les terres en relief, ce qui implique des niveaux d'investissement plus élevé et des risques de dégradation environnementale. Afin de trouver une solution durable à cette situation, le projet d'étude mené par les consultants internationaux de la FAO du domaine de la foresterie et de l'agroforesterie a pour objectif de :

- contribuer à la production alimentaire durable, l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural et la réduction de la pauvreté aux Seychelles par la promotion de systèmes agro-forestiers appropriés pour renforcer l'utilisation des terres et des ressources naturelles
- sensibiliser les acteurs clés sur le potentiel de l'agroforesterie dans les Seychelles
- élaborer une proposition de projet pour le développement et la mise en œuvre d'une politique appropriée visant à promouvoir l'agroforesterie, qui permettra de maximiser la production alimentaire et les services de terres forestières, et de minimiser le risque feu de forêt (améliorer l'utilisation des terres et les services environnementaux).

### *Le renforcement du cadre de gouvernance et des capacités des institutions agricoles aux Seychelles*

Dans le cadre de l'effort de relance du secteur agricole, les Seychelles ont bénéficié de l'assistance en programme de coopération technique (TCP) pour examiner la production agricole des terres en fonction des statistiques agricoles récemment mises à jour dans le cadre de ce projet d'enquête national 34 ans après la dernière achevée en 1978.

Évidemment, les nouvelles informations de base fournies par cette mise à jour des statistiques agricoles des Seychelles révèlent que l'île possède d'énormes potentiels de production et partenariat qui peuvent être valorisés dans le cadre des efforts de relance du secteur agricole.

Par conséquent, dans ce contexte, le Gouvernement a demandé l'assistance technique de l'Organisation afin de déterminer des propositions sur la meilleure façon de valoriser ces informations.

L'objectif de cette première initiative du Gouvernement à laquelle la FAO a répondu de manière favorable pour une assistance technique est de procéder à une évaluation institutionnelle afin de renforcer la capacité des institutions du secteur agricole afin d'atténuer l'impact négatif de la réforme et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Seychelles.







## VISITES SUR TERRAIN

### Le Représentant de la FAO et son Adjoint en charge des réponses aux urgences en visite dans le Sud de Madagascar

En février 2014, une délégation conduite par le Représentant de la FAO Patrice TALLA TAKOUKAM s'est rendue dans les Régions du sud de Madagascar où se concentrent les efforts

Le but de cette mission était de constater sur terrain l'avancée des efforts des équipes chargées des opérations de lutte antiacridienne (différences entre les zones infestées et les zones traitées), ainsi que les réalités sur terrain vécues par les équipes mais surtout les producteurs victimes des criquets.

Durant cette mission, des représentants des bailleurs de fonds tels que l'USAID et l'UFDA Pretoria ont accompagné la mission. Ils ont pu constater l'efficacité du travail de la FAO sur terrain, en collaboration avec les institutions locales. Ces missionnaires ont témoigné de leur satisfaction et de leur meilleure assurance quant à l'utilisation des fonds alloués à la FAO dans le cadre de cette lutte.

Même si le Programme n'a pu être entamé qu'à un stade avancé de l'invasion, l'espoir d'un retour à une situation normale anime les jeunes de ces Régions : l'espoir d'en finir avec la subsistance et de se concentrer sur l'amélioration des moyens d'existence.



*Le Représentant de la FAO et le Représentant Adjoint avec la jeunesse du Sud de Madagascar*

### Reportage aérien sur la lutte antiacridienne Quelques photos du terrain by Nicolas Franik



*La biodiversité de Madagascar*



*Un essaim recouvrant peu à peu des centaines d'hectares : le cauchemar commence...*



*L'essaim vu d'en bas, contre lequel la FAO mène une guerre acharnée pour préserver la biodiversité et la sécurité alimentaire de la population à Madagascar*



### Stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des projets / programmes des CPP

A l'issue de la signature de chaque CPP au niveau de chaque pays, les efforts devront se focaliser sur la mobilisation de ressources afin de mener à bien les interventions prévues pour les 5 prochaines années 2014 - 2019.

Il s'agira entre autres de renforcer le partenariat avec les bailleurs de fonds, créer de nouveaux partenariats avec le secteur privé, la société civile et les acteurs du développement rural, renforcer la collaboration avec les Gouvernements.

En effet, la FAO en tant qu'organisation spécialisée en charge de l'alimentation et de l'agriculture au sein de Nations Unies, a pour principale vocation d'apporter son assistance technique aux pays membres en mettant à disposition des experts reconnus dans le monde, les connaissances et fruits des recherches effectuées, le savoir-faire et les expériences éprouvées ; ceci dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, de réduire la pauvreté et d'éliminer la faim.

Pour ce faire, la FAO collabore avec de nombreuses institutions spécialisées dans les domaines de l'Agriculture, de la pêche, de la foresterie, de la nutrition et du développement rural ainsi qu'avec des chercheurs et des experts dans des aspects plus pointus appartenant à ces domaines. Elle constitue également une plateforme d'échange neutre et une tribune de concertation et de réflexion stratégique poussée sur les projets, programmes, stratégies et politique de développement rural et Agricole.

### Mise en œuvre de la Stratégie de communication et de visibilité révisée

*Une nouvelle dynamique de communication puisée dans le RAF-COMMUNICATION GROUP*



La FAO reconnaît aujourd'hui l'important rôle de la communication dans le cadre de ses objectifs aux niveaux global, régional et pour chaque pays.

Selon l'ADG/RAF lors de son discours d'ouverture de l'Atelier destiné à tous les communicateurs de la FAO en Afrique, la considération de la communication au sein de la FAO est en train de subir des changements : "Our effort of addressing the root causes of hunger, food insecurity and malnutrition will have more impact if our communications efforts are well integrated with the program and project work we are implementing in FAO" and "we have to make more partnerships, which are useful".

Les échanges et partages durant ce même Atelier a permis de s'ouvrir à de nouveaux horizons, et d'apporter des améliorations conséquentes à la Stratégie de communication pour la Représentation de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles. La Représentation mettra en œuvre cette nouvelle stratégie au bénéfice des 4 pays, dont le principal objectif s'accorde avec les propos de l'ADG/RAF : « La mobilisation de ressources et les partenariats stratégiques pour la mise en œuvre des actions de la FAO sont la finalité de cette stratégie de communication ».

Des efforts de collaboration intragroupe ont également déjà été entamés, allant des appuis à la détermination de messages clés à la conception graphique de supports de communication.



Un monde libre de la faim





## VIE DE LA REPRESENTATION

### Chargée de Programme

A la suite du départ en retraite de son prédécesseur, Mme Yannick RASOARIMANANA est entrée officiellement en poste en Avril 2014 en tant qu'Assistant Représentant chargée de Programme au sein du Bureau de notre Représentation.



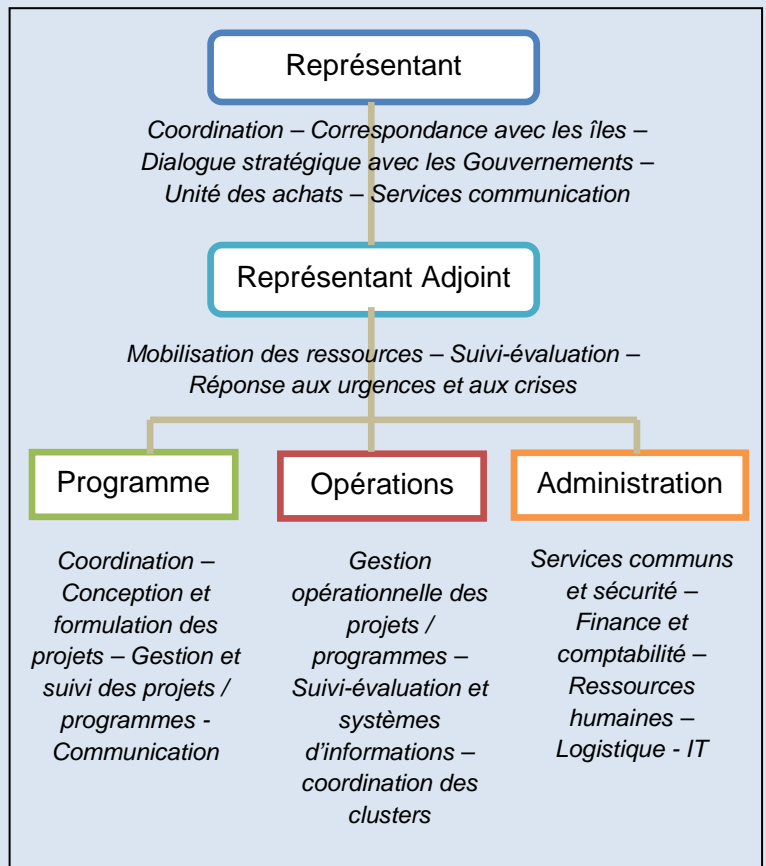
### Les moments de partage des vendredis

Depuis le mois de mars 2014, le staff de la Représentation se retrouve ensemble dans le grand hall du Bureau tous les vendredis de 09h30 à 10h00 durant la pause de la matinée pour un moment de partage.

Il s'agit de renforcer l'interaction dans le groupe et de dynamiser la communication interne.

Une bonne initiative de notre Représentant dont les résultats se ressentent déjà au niveau du travail d'équipe.

### Les 3 unités du Bureau : la restructuration concrétisée par le nouvel organigramme



© FAOR Communication, 2014



**Humm, ça a l'air bon... comment ça se prépare?**

### Croquettes d'igname

*Pour huit personnes:*

750g d'igname  
3 gousses d'ail  
1 gros oignon  
2 gros œufs  
25g de farine  
Sel, poivre, épices, herbes



1. Eplucher l'igname, le détailler en cubes de 2cm de côté.

Plonger ces morceaux dans 1l d'eau bouillante salée. Faire bouillir 5 à 10 mn puis égoutter.

2. Eplucher et hacher l'ail, éplucher, émincer et faire cuire à la vapeur l'oignon pendant 2mn. Mixer/écraser l'igname avec l'ail, l'oignon, les épices et les herbes. Ajouter les œufs battus et la farine. Bien mélanger.

3. Faire chauffer l'huile dans une poêle. Façonner des boules de pâtes, les rouler dans la farine et les déposer dans la poêle.

Ecraser un peu pour que toute la pâte puisse cuire 2 à 3 mn de chaque côté jusqu'à bien dorer.

4. Déposer sur du papier absorbant et déguster bien chaud.

### SEMENCES DE QUALITE DECLAREE (SQD)

Afin d'améliorer la qualité des semences commercialisées dans les pays dont les ressources humaines et matérielles en matière de contrôle de qualité sont limitées, la FAO a instauré le système des «semences de qualité déclarée» qui utilise les ressources dont disposent déjà les organisations de production semencière. Ce système est conçu de manière à permettre un contrôle de qualité en cours de production qui mobilise beaucoup moins de ressources gouvernementales que les systèmes de qualité des semences plus élaborés, tout en assurant un niveau de qualité satisfaisant des semences commercialisées à l'échelon national ou international.

Le système est fondé sur quatre éléments principaux:

1. Une liste des variétés admises à la production de semences de qualité déclarée est établie.
2. Les producteurs de semences doivent s'enregistrer auprès de l'autorité nationale compétente.
3. L'autorité nationale doit inspecter au moins 10 pour cent des cultures semencières.
4. L'autorité nationale doit contrôler au moins 10 pour cent des semences commercialisées sous l'appellation «semences de qualité déclarée».

*Approfondissez cette lecture sur :*

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0503f/a0503f.pdf>

#### Directeur de publication :

Patrice TALLA TAKOUKAM

Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

Patrice.Talla@fao.org

#### Comité de rédaction

✓ Marie Sandra LENNON

Chargée de communication pour le Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne (2013-2016)

✓ Volantiana Muriel RAHARINAIVO

Chargée de communication de la Représentation de la FAO

#### Compilation, photos et mise en page :

Volantiana Muriel RAHARINAIVO

Chargée de communication de la Représentation de la FAO

Volantiana.Raharinaivo@fao.org

#### Bureau de la Représentation

Pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

159, Route circulaire Ankorahotra

101 Antananarivo, Madagascar

Fixe : +261 20 22 288 31

E-mail : FAO-MG@fao.org

**Edition** : Mai 2014





Le bureau de la Représentation de la FAO est présent à Madagascar depuis mars 1981 et couvre en même temps l'Union des Comores, l'île Maurice et les Seychelles.

Visitez nos pages, visitez notre site, contactez-nous  
<https://coin.fao.org/cms/world/madagascar/Accueil.html>

FAO Représentation Madagascar



## **Pour vos suggestions et contributions,**

Écrivez-nous au [FAO-MG@fao.org](mailto:FAO-MG@fao.org) ou

Renvoyer-nous ce coupon avec les informations qui vous concernent à l'adresse suivante et nous vous contacterons :

[159, Route circulaire Ankorahotra, 101 Antananarivo, Madagascar](#)

NOM / INSTITUTION : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

TELEPHONE : .....